

La carte d'étudiant est donnée lors de la réunion de pré-rentrée contre signature. Celle-ci est nécessaire pour se présenter aux examens.

Elle est nominative, personnelle, avec photo et sécurisée. Elle vous identifie et vous donne accès aux services de l'université auxquels vous pouvez prétendre.

Avec votre carte UL vous payez aussi les prestations du CROUS.

Toute carte perdue, abimée... sera remplacée par le service de la formation au tarif de 10€.